



L I G U E R O M A N D E D E F O O T B A L L

## Informations pour l'inscription d'une équipe – Saison 2011

Les compétitions se déroulent sur l'année civile d'avril à novembre. Le délai d'inscription pour la saison 2011 est fixé au **31 décembre 2010**.

Pour être admise, l'équipe doit répondre aux critères suivants :

- être organisée sous forme de club, d'amicale ou d'association, avec un président et un responsable d'équipe;
- disposer d'un effectif d'une vingtaine de joueurs au minimum;
- posséder au moins un équipement complet;
- être solvable et justifier de ressources financières;
- jouir d'une bonne moralité.

Il convient également de remplir et nous transmettre les pièces suivantes :

1. une demande d'adhésion,
2. un exemplaire des statuts de votre club,
3. un procès-verbal d'assemblée entérinant la composition de votre comité,
4. la liste des membres de votre comité avec leurs coordonnées,
5. une formule d'inscription aux compétitions,
6. une demande de licences avec 2 photos passeport pour chaque joueur à qualifier,
7. une liste de qualification.

Les formulaires faisant l'objet des chiffres nos 1, 5, 6 et 7 sont à votre disposition sur demande.

Au niveau financier, vous devez vous engager à acheter **4 parts sociales, à CHF 250.— l'unité**, de la société coopérative propriétaire des installations du Chalet-à-Gobet (CSRV) où sont programmés la majorité de nos matches.

Vous devez également pouvoir assumer une charge annuelle qui varie entre **CHF 1,300.— et CHF 1,600.—**. Ce montant comprend les frais d'inscription, les licences, la location des terrains et les frais d'arbitrage. Un acompte est demandé en début de saison, le solde fait l'objet d'un décompte en fin d'année.

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Internet **www.lrf.ch**, en particulier, nos règlements (statuts, règlement général d'organisation, règlement sur les compétitions).